

Florentine AGBOTON

L'adolescent et l'adulte
face à l'apprentissage
d'une langue étrangère

Collection "Les élites"



**L'ADOLESCENT ET L'ADULTE
FACE À L'APPRENTISSAGE
D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE**

Du même auteur :

- Corpus du Français des Employées de Maison de Cotonou, CHRISTON Éditions, Cotonou, 2017
- Appropriation du français par les employées de maison non-scolarisées de Cotonou (Bénin) - Analyse sociolinguistique et implications didactiques, Éditions universitaires européennes, Sarrebruck, 2017.

Edition et Publication : Décembre 2017
Tous droits réservés à CHRISTON Éditions
03 B.P. 0257 Cotonou - Bénin
Tél.: 229 21 14 97 03 / 229 95 20 33 20
E-mail : christoneditions@yahoo.fr

Mise en page : **Christophe S. TONON**
Maquette couverture : **Christophe S. TONON**

Florentine AGBOTON

**L'ADOLESCENT ET L'ADULTE
FACE À L'APPRENTISSAGE
D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE**

CHRISTON éditions

ISBN : 978-99919-817-6-5
© CHRISTON Editions, Cotonou, 2017

« L'enseignement n'est efficace que dans la mesure où il atteint un objectif primordial. Il doit faire évoluer l'étudiant dans le sens souhaité. S'il n'y parvient pas, c'est qu'il est stérile et improductif. »

Robert Frank MAGER

PRÉFACE

Cet ouvrage, à portée didactique, est destiné aux enseignants et aux apprenants des langues vivantes étrangères. La langue d'enseignement choisie, ici, est l'anglais, première langue vivante, pour tous les élèves, à partir de la sixième, de nos jours, l'enseignement de l'anglais commence au cours primaire, dans certaines écoles. Et, c'est à partir de la quatrième qu'une deuxième langue vivante devait être choisie, généralement, le choix se fait entre l'allemand et l'espagnol. Il part de l'évolution de l'enseignement de l'anglais dans le monde pour poser la problématique des variables *à prendre en compte dans la situation d'enseignement d'une langue étrangère à deux catégories d'apprenants ayant des aspirations et des intérêts de vie différents.*

Certes, il est possible d'apprendre une langue qu'elle soit étrangère ou maternelle, à tout âge, mais chaque catégorie âge possède ses avantages et ses atouts ; l'apprenant qui a de bons résultats, de son apprentissage, le doit à son engagement à atteindre un objectif fixé.

Partant de l'importance de l'anglais dans la communication, de nos jours, l'auteur, Dr Florentine AGBOTON, expose des facteurs susceptibles d'aider l'enseignant à améliorer ses prestations en permettant à ses élèves d'apprendre la langue étrangère, dans des conditions optimales de réussite.

Comment se réalise l'acquisition d'une nouvelle langue, à l'âge adolescent et à l'âge adulte ? Quelles sont les différentes attitudes et les motivations de l'adolescent et de l'adulte, face à l'apprentissage d'une langue étrangère ? Quelle est la méthodologie d'enseignement utilisée pour chaque type de public ? Peut-on enseigner l'anglais à l'adolescent comme l'on le fait à l'adulte ? Ce sont autant de questions sur lesquelles l'auteur apporte quelques éclaircissements.

En effet, les données qui ont permis la réalisation de cet ouvrage sont celles qui ont été obtenues par l'auteur lors des recherches effectuées pour l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Moyen (CAPEM), aujourd'hui CAPES, en 1987. Les réalités socioéducatives et didactiques ont-elles évolué depuis lors ? L'auteur laisse le lecteur apprécier et s'en tient aux facteurs d'importance qui entrent en ligne de compte dans l'apprentissage d'une langue étrangère par l'adolescent et par l'adulte. Quelles sont les variables que l'enseignant doit prendre en compte dans l'apprentissage d'une langue étrangère par l'adolescent et par l'adulte ?

Pour répondre à cette question, l'auteur considère que trois grandes variables rendent nécessaire l'adaptation méthodologique : (1) la nature du public et ses caractéristiques, (2) les objectifs de l'apprentissage, (3) les attitudes et les motivations des apprenants.

L'étude montre que, dans l'apprentissage d'une langue étrangère, l'adolescent diffère de l'adulte sur plusieurs points importants : la personne, les habitudes et les objectifs du second sont si différents de ceux de l'adolescent qu'on ne peut

enseigner l'anglais à celui-ci comme s'il était un adolescent. L'adulte revient aux études avec une puissante motivation de pouvoir atteindre l'objectif qu'il s'est fixé : « Acquérir des savoir-faire communicatifs afin d'être à la hauteur, entre autres, d'un appel d'offre d'un emploi plus rémunéré ». L'adolescent apprend l'anglais sans un objectif précis, sinon pour « réussir ses devoirs d'anglais, avoir de bonnes notes en classe et aux examens de fin d'année ».

L'objectif de l'enseignement étant de donner à l'apprenant des aptitudes communicatives à l'écrit et à l'oral, l'approche pédagogique présentée dans l'œuvre est active et vivante ; elle s'appuie sur une méthode d'enseignement qui prend en compte l'apprenant, son âge, ses intérêts et ses besoins langagiers, pour favoriser son intégration dans l'apprentissage. Plusieurs activités d'apprentissage sont proposées, dans ce sens, mais la priorité est accordée à l'oral. L'apprenant, aussi bien adolescent qu'adulte, est placé dans une situation constante de communication orale. L'écrit n'est pas pour autant négligé.

Dr Florentine AGBOTON, linguiste et spécialiste de didactique des langues et des cultures, appelle, de tous ses vœux, à un enseignement linguistique qui, non seulement motive l'apprenant, mais l'implique dans une situation d'apprentissage qui, comme le dit Hélène Gauthier (1973 : 17), considère la classe d'anglais, pour l'adolescent et pour l'adulte, comme « *un exercice permanent d'expression orale limpide et construite, un entraînement persévérant au dialogue, dialogue entièrement construit dans la langue étrangère où la règle d'or est de ne pas panacher. Le recours à la traduction française ne vient qu'en dernier lieu* ». Il s'agit d'un principe encore d'actualité,

si l'on considère les buts et les objectifs de la politique linguistique du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, élaboré par le Conseil de l'Europe, en 2000. Le premier principe énoncé dans le préambule de la Recommandation R (82) 18 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe considère que :

« le riche patrimoine que représente la diversité linguistique et culturelle en Europe constitue une ressource commune précieuse qu'il convient de sauvegarder et de développer et que des efforts considérables s'imposent dans le domaine de l'éducation afin que cette diversité, au lieu d'être un obstacle à la communication, devienne une source d'enrichissement et de compréhension réciproques » (CECRL 2001 : 10).

Flavien GBETO

Linguiste, Professeur titulaire du CAMES

INTRODUCTION

Dans la société humaine, la communication entre les gens est une nécessité vitale. Ainsi, pour communiquer, plusieurs moyens de communication pour lesquels il est conçu des « systèmes de significations » sont disponibles dans notre monde. En effet, le genre humain a élaboré des milliers de langues éloignées les unes des autres en matière d'intercompréhension. La communication entre groupes de personnes ayant des langues différentes est toujours une problématique intéressante pour le linguiste et pour le didacticien des langues car elle est liée à l'apprentissage des langues.

Depuis la nuit des temps, l'apprentissage des langues étrangères est connu comme une nécessité partout dans le monde. L'internationalisation grandissante conduit de plus en plus de gens à devoir apprendre outre leur langue maternelle, une ou plusieurs langues pour pouvoir communiquer aussi bien dans leur pays qu'à l'extérieur. C'est une exigence des échanges accrus entre les sociétés modernes. Cela est d'autant plus vrai quand il s'agit de la langue anglaise.

Aujourd'hui, l'anglais est la langue la plus utilisée dans le monde du travail et dans la communication internationale. Elle occupe une place comparable à celle qu'avait occupée le latin au Moyen Age. Mais, alors que le latin n'était parlé que par une classe sociale donnée, l'anglais, quant à lui, est parlé sur

une vaste étendue du globe terrestre. A quoi est due la propagation de cette langue ?

L'histoire de l'enseignement de l'anglais dans le monde nous est rappelée par C. Truchot (2002). Localisé dans les lieux d'échanges avec la Grande Bretagne, l'enseignement de l'anglais est plutôt répandu hors de l'école dans les milieux professionnels entre le XVI^e et le XIX^e siècle. C'est à partir de 1880 que l'anglais entre en concurrence avec le français et l'allemand dans l'enseignement secondaire. L'évolution de son enseignement se justifie par la puissance coloniale britannique dont l'influence commerciale s'était répandue dans tous les continents du monde, depuis le XVIII^e siècle. Il existait donc déjà, une grande communauté britannique qui s'étendait jusqu'en Amérique. Cette propagation est ensuite liée à la place qu'occupent les USA face au reste du monde, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

En effet, au lendemain de cette guerre, les USA représentaient la première puissance du monde. Ceci leur a permis d'imposer leur loi dans tous les domaines, surtout, dans ceux économique et technologique. La langue anglaise s'est ainsi propagée par l'intermédiaire de la civilisation et de la culture américaines.

Elle constitue la langue officielle des USA, de la Grande-Bretagne et du Canada, de même que l'une de celles de la République Sud-Africaine, puis la langue officielle et la langue de travail de l'Afrique anglophone et des anciennes colonies britanniques.

A partir des années 1960, l'enseignement de l'anglais en France s'installe nettement devant celui de l'allemand et est devenu depuis lors presque partout en Europe occidentale, la première langue vivante enseignée et les proportions d'élèves qui l'apprennent rejoignent celles que l'on observe en Union européenne.

La généralisation de son enseignement s'est effectuée partout dans le monde en fonction des liens historique et politique qu'entretiennent les pays du monde dans l'Europe. L'obligation de son apprentissage jointe, à la généralisation de son enseignement donne à l'anglais un statut privilégié parmi les langues étrangères apprises dans le monde. Son importance est manifeste. C'est la langue officielle dans plus de 75 pays pour plus de 2 milliards de personnes et elle est parlée comme langue étrangère par 750 millions de personnes ! à en croire l'actualité du monde sur l'Education et la Profession publiée par les programmes d'information eLearning. C'est l'une des langues de la diplomatie, des échanges commerciaux, scientifiques, touristiques et culturels.

Considérant toutes ces données, l'enseignement de l'anglais, dans notre pays, devient indispensable. Cette langue occupe une place de choix parmi celles étrangères qui y sont les plus utilisées.

L'anglais est entré dans le système éducatif béninois depuis la colonisation et constitue l'une des matières enseignées dans nos institutions scolaires et parascolaires. Classiquement, son enseignement était donné aux élèves dès la classe de sixième. Bien entendu, de nos jours, bon nombre d'écoles privées, le mettent au programme, depuis la maternelle.

L'enseignement d'une langue étrangère en général, et de la langue anglaise en particulier, suppose, de la part de l'enseignant, certaines aptitudes et des qualifications puis, de l'enseigné, un certain nombre de comportements favorables à la réussite des objectifs fixés. L'apprentissage de l'anglais dans un environnement où l'on ne l'entend généralement que dans le milieu «non naturel» d'une salle de classe, exige une conception pédagogique/didactique où le savoir doit être conçu comme le disent J-P. Cuq et I. Gruca comme une « co-construction, et son appropriation dépend à la fois des stratégies déployées par l'enseigné et des méthodologies convoquées par l'enseignant » (2003 : 140). L'enseignant, en tant qu'organisateur de la formation et conseiller des enseignés doit faire preuve de savoir technique mais doit savoir surtout mettre à leur disposition des ressources nécessaires pour les amener à comprendre et à parler une langue qui leur est étrangère.

Pour les enseignés, les objectifs varient selon qu'ils sont adolescents ou adultes. Bien souvent, l'adolescent ne se fixe *a priori* aucun objectif lorsqu'il entre dans la classe d'anglais. L'adulte, quant à lui, étudie l'anglais de façon consciente, désireux qu'il est d'atteindre des objectifs professionnels, en rapport, soit avec des préoccupations commerciales, soit dans les transactions internationales. Des objectifs sociaux ou culturels le conduisent aussi à cet apprentissage.

Néanmoins, malgré cette conscience que l'on peut remarquer chez l'adulte, il est à constater que, d'une façon générale, l'enfant ou l'adolescent est souvent beaucoup plus apte que lui à acquérir la langue étrangère. A quoi est dû cet état de choses ? Serait-ce à cause de la méthodologie utilisée de part

et d'autre par l'enseignant ou, tout simplement, à cause des différences d'ordre naturel ? Ce phénomène est-il valable dans tous les cas, ou se présente-t-il des circonstances où l'adulte se montre plus apte que l'enfant ou l'adolescent ?

Voilà autant de questions que nous explorerons dans ce livre dont l'objectif principal consistera à dégager les éléments susceptibles d'aider l'enseignant à être bien plus qu'un simple transmetteur de savoir ; des éléments qui l'aideront à être un formateur avisé des conditions idoines en matière d'enseignement d'une langue étrangère afin de permettre à ses apprenants à développer des compétences communicatives dans une langue étrangère, en l'occurrence, l'anglais. Pour ce faire, nous abordons un développement qui s'articule autour des points ci-après :

Dans un premier temps, nous examinerons les caractéristiques générales de l'enseignement/apprentissage des langues, tout en mettant un accent particulier sur les langues qui sont enseignées en République du Bénin, depuis l'enseignement maternel jusqu'à l'université. Nous évoquerons ensuite, l'enseignement aux adolescents à travers l'enseignement secondaire, c'est-à-dire les collèges et les lycées. Quant à l'enseignement aux adultes, il sera vu à travers les différentes institutions chargées de la formation de ceux-ci, au Bénin.

Nous ne pourrions clore ce chapitre sans éclaircir les termes pédagogie et andragogie : la pédagogie en parlant des plus jeunes et, l'andragogie, pour les adultes.

Le premier point du deuxième chapitre portera sur les facteurs d'acquisition d'une langue étrangère. Dans le deuxième, nous ferons ressortir l'importance que revêt une langue étrangère, en général, et la langue anglaise, en particulier, pour qu'elle soit enseignée aux élèves depuis la sixième. En ce qui concerne le dernier point du chapitre, nous nous intéresserons aux différentes conditions à prendre en compte dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et les raisons qui conduisent les apprenants vers la classe de langue.

Dans le troisième chapitre, seront analysées les différentes attitudes et les motivations des apprenants pendant leur apprentissage de la langue, et l'attitude de l'enseignant face aux deux catégories d'étudiants. Le programme et la méthode d'enseignement que l'enseignant met à la disposition des apprenants pour les motiver seront aussi examinés.

La dernière partie de l'œuvre étudiera les difficultés des enseignants et des enseignés pendant le processus d'enseignement/apprentissage, et les solutions envisagées pour améliorer l'enseignement, et pour faciliter l'apprentissage.

Les apprenants, les adolescents et les adultes que nous nous proposons d'examiner, dans cet ouvrage, sont définis comme suit :

- L'apprenant adolescent est celui dont l'âge s'étend entre douze et vingt ans, environ. Ces cours lui sont dispensés dans les collèges et les lycées.
- L'apprenant adulte est celui dont l'âge succède à l'adolescence, il s'étend entre vingt-et-un et soixante-cinq ans, environ. Les cours d'anglais lui sont dispensés, soit chez lui, soit dans une institution extra-scolaire.

Pour donner un caractère plus scientifique à cette étude, nous avons mené des enquêtes auprès d'un échantillon d'enseignants et d'enseignés des diverses catégories. Les propres expériences que nous avons vécues tout au long de notre parcours d'enseignant de Français Langue Etrangère (FLE), et même antérieurement en tant qu'apprenant d'anglais, nous ont été d'une grande utilité dans la rédaction de ce livre.

CHAPITRE I

LES LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT EN REPUBLIQUE DU BENIN

A- Les caractéristiques générales de l'enseignement des langues au Bénin

L'enseignement, généralement défini comme l'art de transmettre des connaissances ou de communiquer un savoir, a connu, dans notre pays, le Bénin, un caractère tout à fait particulier, pendant la période coloniale. C'était le moyen par lequel la culture française était transmise à la population.

1. *Bref aperçu historique de l'enseignement du français à l'époque coloniale*

Le français est la première langue étrangère enseignée au Bénin comme dans les autres pays de l'Afrique francophone. En effet, dans le but de dominer et d'exploiter le continent africain, le colonisateur y avait implanté un système d'enseignement qui lui permettait de former un type d'homme qui répondrait à ses intentions dominatrices. Tout comme un automate, ce type d'homme devait accomplir, sans riposter, toutes les tâches qui lui étaient confiées.

« Il fallait dresser les élites des collaborateurs qui, comme agents techniques, contremaîtres, surveillants, employés ou commis de direction, suppléeront à l'insuffisance numérique des Européens. »¹

On ne retrouvait, dans cet enseignement, que ce qui intéressait la France, "la Mère Patrie". C'était un enseignement qui aliénait l'homme et l'éloignait des réalités de son pays. En

¹ *Programme national d'édification de l'Ecole Nouvelle*, Ed. INFRE (Porto-Novo), 1983, p. 37.

effet, l'enseignement de l'histoire et de la géographie de cette période devait « tendre à montrer que la France est une nation riche, puissante, capable de se faire respecter ».²

L'enseignement du français était à la base de tout enseignement, en ce moment, et fut la condition *sine qua non* pour atteindre leur objectif. Il fallait comprendre le français pour aider les colonisateurs à perpétuer leur œuvre civilisatrice.

A travers leur programme d'enseignement, ils amenaient la population autochtone à se familiariser avec la langue française et à se rapprocher le plus possible de la France. Ce programme a été élaboré pour donner aux habitants des pays colonisés, des instructions pouvant les former à devenir des « agents indigènes des cadres locaux ».

Après l'indépendance en 1960, plusieurs mesures avaient été prises pour tenter de donner un nouveau visage à l'enseignement. Plusieurs conférences ont été organisées, à cet effet, par les Etats africains, pour définir de nouveaux objectifs à l'éducation en Afrique.

Au Bénin, avec l'avènement de la Révolution en 1972, des décisions ont été prises en vue de réorganiser l'enseignement sur de nouvelles bases. Qu'est-ce qui caractérise, l'enseignement des langues après l'indépendance ?

2. Des langues nationales aux langues étrangères

L'enseignement, en République du Bénin, possède un caractère différent de ce qu'il était dans les périodes d'avant-indépendance. Il a été réorganisé pour répondre plus efficacement aux besoins de la nation.

² Idem, pp. 37-38.

C- Quelques approches de solutions

1. Pour une amélioration de l'enseignement de l'anglais dans nos collèges

Un meilleur enseignement de l'anglais nécessite une meilleure formation des enseignants. Un enseignant d'anglais, pédagogiquement bien formé, aurait moins de difficultés, dans sa pratique d'enseignement de la langue étrangère. On n'enseigne bien une discipline que lorsqu'on est informé sur la manière de pouvoir bien la transmettre. L'élève qui travaille bien en anglais est, non seulement un élève qui aime la langue mais aussi, un élève bien encadré.

Pour lutter contre la baisse du niveau, généralement enregistré dans nos collèges, la formation des enseignants qui ont la charge de former les adolescents est nécessaire. L'organisation périodique des séminaires de recyclage pour donner aux enseignants, nouvellement engagés, la chance de suivre des séances de formation des formateurs en méthodologie de langue étrangère. Il serait aussi intéressant de donner à certains parmi eux, en fonction de critères bien définis, l'occasion de faire un séjour en pays anglophone.

L'initiative des Animations Pédagogiques, au sein des collèges, doit être encouragée. Ces mesures permettront aux enseignants d'apprendre, périodiquement, les nouvelles tendances méthodologiques ; ce qui leur permettra de modifier leurs pratiques d'enseignement en vue d'améliorer les capacités d'encadrement.

Aussi, des efforts doivent être aussi faits pour réduire les effectifs des élèves dans les classes. Pour des raisons de bonne

participation de ceux-ci au cours, l'effectif ne doit pas excéder vingt élèves. Ceci ne peut être possible que si l'Etat envisage la construction, en un nombre suffisant de salles de classe. Mais, cette augmentation du nombre de classes engendrerait logiquement un recrutement suffisant d'enseignants et, par voie de conséquence, la formation de ceux-ci.

Pour un meilleur apprentissage de l'anglais, une autre proposition est de renforcer le travail des élèves en groupe. Commencer d'abord par de petits groupes de deux élèves, puis l'agrandir, au fur et à mesure que les élèves commencent à acquérir un niveau de langue plus élevé. Avec cette pratique, les élèves s'expriment plus librement, entre eux. Par de simples exercices de questions-réponses au début, ils arrivent à faire, par la suite, des débats autour d'un sujet de discussion, en anglais.

Les responsables pédagogiques doivent aussi envisager approvisionner les établissements en matériels didactiques pour aider les élèves et les professeurs. Ils devront penser au cas des élèves de familles pauvres, pour procéder à un prêt de livres aux élèves, au cas où leurs parents manqueraient de moyens pour acheter les livres à leurs enfants. Ainsi, les élèves pourront tous avoir les livres d'anglais dont ils ont besoin pour suivre leur apprentissage. L'Etat ferait une bonne politique de planification en approvisionnant les collèges, de documents de travail en anglais, afin de réduire l'inégalité des chances dans les classes, et pour couvrir les besoins des élèves.

Pour une bonne familiarisation avec la langue, la réorganisation des clubs d'anglais s'avère une nécessité. Dans les clubs d'anglais, les élèves pourront se retrouver entre eux, autour

des activités de lecture, de débats sur un thème culturel, organiser des jeux, réaliser des productions écrites, en anglais, pour le journal de leur établissement scolaire, préparer des sketches. Par des excursions, des voyages d'étude dans les pays anglophones voisins comme le Nigéria et le Ghana, les élèves amélioreront leur expression orale en anglais et se familiariseront beaucoup plus avec la langue. Toutes ces activités sont des atouts qui facilitent la communication en anglais.

Une autre activité qui nécessite un renforcement est la correction phonétique dans la production orale des apprenants. Il importe que les responsables chargés de l'enseignement de l'anglais mettent au programme, la phonétique dans l'enseignement de l'anglais aux adolescents et aux adultes. De cette manière, les apprenants acquerront, dès la base, une bonne prononciation de la langue.

D'autre part, il serait souhaitable que soit maintenu aux apprenants le même professeur sur un cycle de trois années afin de leur permettre de maîtriser la prononciation dans la langue surtout si elle est correcte. Toujours pour résoudre le problème de prononciation, la pratique de plusieurs activités audio orale est nécessaire à l'aide de l'écoute de documents sonores.

2. Pour une organisation de l'enseignement de l'anglais aux adultes

L'utilité de l'anglais est incontestable dans le monde moderne. Beaucoup d'adultes expriment, de nos jours, la volonté de se perfectionner en anglais. En effet, rappelons que cette langue sert dans bon nombre de domaines, et que

sa connaissance ouvre à ses locuteurs, des chances d'emplois intéressants.

La création d'instituts de langues étrangères, surtout pour l'anglais, favoriserait la formation continue des adultes dans l'apprentissage de l'anglais.

On y note déjà beaucoup de demandes de la part des fonctionnaires, des hommes d'affaires et des commerçants mais, la rareté des cours d'anglais pour adultes les empêche de pouvoir satisfaire leur ambition. Le Centre culturel américain ne peut à lui seul couvrir toutes ces demandes. Compte tenu de la croissance des demandes, la création des cours d'anglais pour adultes est vivement souhaitée.

En organisant des cours d'anglais aux adultes, les responsables chargés des programmes de cours pour adultes doivent prévoir la formation des encadreurs sur les méthodes d'enseignement modernes et la mise à disposition de matériels didactiques adéquats pour faciliter l'apprentissage aux adultes. L'enseignant d'anglais des élèves du cours secondaire ne peut enseigner efficacement l'anglais aux adultes que dans la mesure où il a reçu la formation appropriée pour le faire.

Comme il a été démontré, les conditions d'apprentissage de l'anglais aux adultes ne sont pas les mêmes que celles des adolescents. L'enseignement de l'anglais à ceux-ci doit être mieux organisé, pour les encourager. L'adulte qui revient aux études, après plusieurs années d'interruption, doit pouvoir étudier dans de meilleures conditions pour une amélioration de ses performances en anglais.

CONCLUSION

A la lumière des remarques de tous ordres que nous avons évoqués, nous pouvons affirmer, que, dans l'apprentissage d'une langue étrangère, en général, et celui de l'anglais, en particulier, l'adolescent diffère de l'adulte sur plusieurs points importants. La personne, les habitudes et les objectifs de l'adulte sont si différents de ceux de l'adolescent que l'on ne peut enseigner l'anglais à l'adulte comme s'il était un adolescent. Celui-ci est «un être» dépendant. Il ne peut prendre de décision, par lui-même, sans le concours d'un adulte qui, quant à lui, est «un être» autonome ; il s'engage de lui-même dans l'apprentissage, sans l'intervention de qui que ce soit.

En effet, l'adulte apprend et travaille d'une manière différente de l'adolescent. Bien que les conditions biologiques ne lui soient pas très favorables à l'acquisition de la langue, il se montre quand même souvent apte à l'apprentissage de l'anglais. Il revient aux études avec une puissante motivation de pouvoir atteindre son objectif.

L'adolescent apprend l'anglais sans un objectif personnel précis. Il ne voit pas très tôt un intérêt à apprendre la langue. L'adulte, quant à lui, voit l'intérêt à apprendre l'anglais évoluer avec son rang social. Il n'apprend pas, comme l'adolescent, pour se préparer à des applications futures et lointaines, mais pour répondre aux besoins suscités par les situations qu'il rencontre dans la vie actuelle. Il veut apprendre, aujourd'hui,

ce qui lui servira à résoudre ses problèmes, dans un futur très proche. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est souhaitable de partir des problèmes et des préoccupations que les apprenants adultes ont pour leur établir un programme d'étude. Ainsi, il s'ensuit que l'anglais enseigné aux adultes doit revêtir un caractère spécial. Il se base sur des besoins particuliers et exige une méthode qui tienne compte de leur spécificité. Toutefois, cette méthode doit être active et communicative.

Pour être efficace, l'enseignement de l'anglais doit stimuler l'ensemble des apprenants. L'attitude du professeur d'anglais devra être, non seulement de motiver l'apprenant mais, aussi, de l'impliquer dans une communication où l'anglais est le seul moyen d'expression. La classe d'anglais, pour l'adolescent et pour l'adulte, est définie par H. Gantier (1973 : 17) comme :

« Un exercice permanent d'expression orale limpide et construite, un entraînement persévérant au dialogue, dialogue entièrement construit dans la langue étrangère où la règle d'or est de ne pas panacher. Le recours à la traduction française ne vient qu'en dernier lieu. »

Ajoutons, que l'enseignement de l'anglais, langue étrangère, qu'il soit dispensé à un adolescent ou à un adulte, n'est pas aussi facile qu'on le pense. Il a ses difficultés, face à chacune de ces catégories d'apprenants. Nous avons suggéré des solutions pour une amélioration de l'enseignement de l'anglais, dans nos établissements scolaires, et pour une organisation efficace de cet enseignement aux adultes.

Notre souhait reste de voir cette contribution prise en considération par les acteurs de l'éducation dans ce domaine afin que la formation continue des adultes en matière d'apprentissage de l'anglais, très sollicitée au Bénin, connaisse un réel développement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUTON, C. P., (1972), « Pour une pédagogie des langues vivantes conçue en fonction des problèmes de l'élève », *Les langues modernes*, Paris, 66^e année, N° 6 : 697-709.

BOUTON, C. L., (1969), *Les Mécanismes d'acquisition du français, langue étrangère chez l'adulte*, Paris : Klincksieck, pp. 567-569 ; *L'acquisition d'une langue étrangère*, Paris : Klincksieck, collection « Initiation à la linguistique », 1974, pp. 168-169 ; *Le développement du langage, aspects normaux et pathologiques*, Paris : Masson - Les Presses de l'Unesco, 1976, pp. 251-253.

BOGAARDS, P., (1988), *Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues*, Crédif/Hatier, col. LAL.

BROUGHTON, G. et al., (1978), *Teaching english as a foreign language*, Routledge and Kegan, Ed. London, Henley and Boston.

CHEVALLARD, Y., (1985), *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble, la pensée sauvage.

COURTILLON, J., (2003), *Elaborer un cours de FLE*, Hachette.

CUQ, J.-P. et I., GRUCA, (2003), *Cours de didactique du français, langue étrangère et seconde*, PUG.

CYR, P., (1998), *Les stratégies d'apprentissage*, Clé International.

DALGALIAN, G. et al., (1981), *Pour un nouvel enseignement des langues et une nouvelle formation des enseignants*, Ed. Clé International.

FAURE, E., (1972), *Apprendre à être*, Unesco-Fayard.

GANTIER, H., (1973), *L'enseignement d'une langue étrangère*, Presses universitaires de France.

HOLEC, H., (1992), « Apprendre à apprendre et apprentissage hétérodirigé », *Recherches et applications. Le français dans le monde*, numéro spécial, février-mars 1992.

KANAZOE, S. et AGBOTON, F., (2016), « Diversité linguistique, diversité culturelle : quelle(s) lecture(s) pour un bilinguisme équilibré, langue(s) nationale(s) / français au Burkina Faso ? » in *FLALY, Revue Internationale de Linguistique, Didactique des Langues et de Traductologie*, n° 2, 2^e semestre, décembre 2016, pp. 161-180, ISSN 2519 – 1527.

LENNEBERG, E., (1967), *Biological foundations of language*, Willy.

MAGER, R. F., (1977), *Comment définir des objectifs pédagogiques*, Bordas, Paris.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET DE BASE et ACCT, (1983), *Traité de législation scolaire*, Nouvelles éditions africaines.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Programme d'édification de l'Ecole Nouvelle*, Ed. INFRE (Porto-Novo).

MORISSET, H., (1970), « Avenirs – Langues vivantes : L'anglais », N° 209-216, Déc. 1969 - Janvier 1970.

NADEAU, J.-R., (1982), *L'éducation permanente dans une "cité éducative", approche systémique*, Les presses de l'Université Laval, Québec.

PENDANX, M., (1998), *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Hachette.

RICHTERICH, R. et al., (1977), *L'identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère*, Strasbourg – Conseil de l'Europe.

TRUCHOT, Cl., (2002), *L'anglais en Europe : Repères*, Université Marc Bloch, Strasbourg, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

VIGNER, G., (2001), *Le français, langue de scolarisation*, Etudes de linguistique Appliquée, N° 88.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
Introduction	11
CHAPITRE I : Les langues dans l'enseignement en République du Bénin	19
A- Les caractéristiques générales de l'enseignement des langues au Bénin	21
1. Bref aperçu historique de l'enseignement du français à l'époque coloniale	21
2. Des langues nationales aux langues étrangères	22
B- L'enseignement des langues aux adolescents	27
1. Les langues étrangères au secondaire	27
2. La qualification des enseignants des langues étrangères ...	29
C- L'enseignement aux adultes	31
1. L'évolution de l'enseignement aux adultes en République du Bénin	32
2. L'enseignement des langues étrangères aux adultes en République du Bénin	35
D- Pédagogie, andragogie et didactique des langues	38
CHAPITRE II : L'apprentissage d'une langue étrangère : le cas de l'anglais	43
A- Conditions principales de l'appropriation d'une langue étrangère	46
1. Notions de langue étrangère, langue seconde	46

2. Les trois dimensions de l'apprentissage selon M. Pendanx ...	48
3. Les facteurs biologiques et autres atouts favorables d'acquisition d'une langue étrangère	55
B- Importance de l'apprentissage de l'anglais	59
C- Objectifs de l'apprentissage d'une langue étrangère	62

CHAPITRE III : L'enseignement de l'anglais

aux adolescents et aux adultes	69
A- Les apprenants face à l'apprentissage de l'anglais	71
1. Motivations et attitudes des adolescents	71
2. Motivations et attitudes des adultes	74
B- L'enseignant face aux apprenants	77
1. Objectifs de l'enseignement de l'anglais	77
2. Attitudes de l'enseignant face aux apprenants	78
C- Programme et méthode d'enseignement de l'anglais	81
1. Programme d'anglais aux adolescents et aux adultes	81
2. Méthodes d'enseignement de l'anglais aux adolescents et aux adultes	85

CHAPITRE IV : Problèmes et approches de solutions

A- Quelques problèmes liés à l'enseignement	93
1. La méthodologie de l'enseignement de l'anglais mise en oeuvre	93
2. La non prise en compte des besoins langagiers inhibe la motivation des apprenants	94
3. Les effectifs plétoriques des classes de langue	94
4. Le manque de matériels didactiques et d'enseignants formés	95
B- Quelques problèmes liés à l'apprentissage de l'anglais ...	96
1. La multitude des matières au programme	97

2. Le manque de matériels didactiques	97
3. Les difficultés de prononciation dans la langue	98
4. L'inconscience juvénile	99
5. La faiblesse des facultés auditives et visuelles des adultes ...	99
C. Quelques approches de solutions	100
1. Pour une amélioration de l'enseignement de l'anglais dans nos collèges	100
2. Pour une organisation de l'enseignement de l'anglais aux adultes	102
Conclusion	105
Références Bibliographiques	109

Achevé d'imprimer au Bénin par :

IMPRIMEX

Pour le compte de CHRISTON Éditions

03 B.P. 0257 Cotonou - Tél. 00229 95 20 33 20 / 97 13 84 93

Dépôt légal n° 9838 du 04 décembre 2017

4^e trimestre - Bibliothèque Nationale - Bénin

La problématique des variables à prendre en compte dans la situation d'enseignement d'une langue étrangère en l'occurrence l'anglais, représente le point focal de cet ouvrage. Il vise à mettre l'accent sur les éléments susceptibles d'aider les enseignants à s'améliorer dans leur mission d'enseignement d'une langue étrangère et, à aider les apprenants à mieux se préparer à l'apprentissage d'une langue étrangère et adopter des attitudes qui favorisent l'intégration des connaissances.

L'importance de l'anglais dans le monde scolaire et professionnel n'est plus à démontrer de nos jours, ce qui préoccupe est comment se comporte l'enseignant face à deux groupes d'apprenants qui n'ont pas les mêmes aspirations ni les mêmes intérêts : l'adolescent et l'adulte. L'ouvrage précise que pour assurer efficacement son enseignement, l'enseignant doit tenir compte d'un certain nombre de considérations sur l'apprenant : principalement son groupe d'âge, son objectif d'apprentissage et susciter sa motivation.



Florentine AGBOTON est titulaire d'un doctorat en Sciences du langage, didactique et sémiotique, soutenu à l'Université de Franche-comté à Besançon (France) en 2005. Spécialiste en didactique des langues (option langues étrangères), elle enseigne la linguistique et la didactique du français à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. Elle s'intéresse aux conditions et modalités d'appropriation du français en Afrique francophone et a publié plusieurs articles sur le développement de la compétence communicative en français des apprenants.

CHRISTON éditions



9 789991 981765